



DÉCLARATION DU CANADA À LA 95^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES

PRÉSENTÉE PAR ÉCRIT par SON EXCELLENCE LISA HELFAND, AMBASSADRICE DU
CANADA AU ROYAUME DES PAYS-BAS ET REPRÉSENTANTE PERMANENTE DU CANADA
À L'OIAC

Monsieur le Directeur général, Monsieur le Président, Excellences et Collègues,

Il y a trois mois, le Conseil exécutif a agi de manière efficace et responsable lorsqu'un État partie à la Convention a violé ses principales interdictions. Les Forces aériennes syriennes ont utilisé du sarin et du chlore à trois reprises en mars 2017 à Ltamenah, ajoutant ainsi à la longue liste d'attaques perpétrées par le régime syrien avec une arme de destruction massive interdite.

L'échéance imposée à la Syrie par le Conseil exécutif dans la décision EC-94/DEC.2 approche. Nous demandons instamment à la Syrie de coopérer pleinement avec le Secrétariat technique. Il ne s'agit pas d'une situation où de petites améliorations suffiront ni où des gestes symboliques apaiseront la communauté internationale. Toute autre déclaration qui ne serait pas complète et précise est un manquement aux critères énoncés dans la décision. Ce n'est pas le moment de prendre des demi-mesures.

Le Conseil exécutif montre qu'il reste divisé sur ce qui devrait être une question unificatrice. Il ne s'agit pas d'une bataille politique. C'est un combat pour une norme mondiale établie contre l'utilisation des armes chimiques. Nous sommes déçus et consternés que trois États parties aient voté contre la décision EC-94/DEC.2, et que neuf États parties se soient abstenus. Aucun ne devrait se sentir à l'aise de permettre à un État partie de violer la Convention en toute impunité.

Le Canada réitère une fois de plus son plein soutien à l'Équipe d'enquête et d'identification. Son existence est légitime et ses travaux sont indépendants, impartiaux et professionnels, malgré les obstacles et les défis auxquels elle se heurte. Nous attendons avec impatience son prochain rapport.

La récente tentative d'assassinat contre Alexei Navalny avec un agent neurotoxique de type Novichok est profondément troublante. Le ministre des Affaires étrangères du Canada a déclaré notre ferme condamnation de cette attaque scandaleuse. Les autorités russes doivent expliquer ce qui s'est passé afin que les responsables puissent être traduits en justice sans délai.

L'adoption d'un programme et d'un budget pour 2021 doit demeurer une priorité absolue lors de la Conférence des États parties qui se tiendra le mois prochain. L'adoption du budget doit s'accompagner du paiement intégral en temps opportun des contributions évaluées pour tous les États parties.

Le Canada soutient pleinement une décision globale sur le budget. Nous comprenons les préoccupations légitimes de nombreux États parties concernant les défis récurrents auxquels l'OIAC se heurte, non pas par sa propre faute, mais par le paiement en retard ou le non-paiement des contributions obligatoires. Toutefois, nous invitons instamment les États parties à exprimer ces préoccupations dans le cadre d'une conversation générale sur la situation financière de l'OIAC, qui a déjà été présagée par le Secrétariat technique.



Monsieur le Président, le Canada demeure préoccupé par la possibilité pour les États d'utiliser des produits chimiques agissant sur le système nerveux central à des fins d'application de la loi. Nous espérons un accord sur cette question lors de la 95^e session du Conseil exécutif. C'est l'occasion de répondre une fois de plus aux préoccupations suscitées par les nouvelles menaces chimiques.

Monsieur le Président, nous sommes très heureux que le dernier manque à gagner du financement du Centre pour la chimie et la technologie se comble rapidement. À cet égard, je souhaite attirer l'attention sur la deuxième contribution canadienne au montant de 2,5 millions de dollars canadiens, ce qui porte la contribution totale du Canada à 10 millions de dollars canadiens (6,57 millions d'euros). En engageant ce financement supplémentaire, le Canada a mis au défi les autres États parties de cerner et d'engager du financement pour couvrir la somme restante d'environ 1,3 millions d'euros. Nous sommes convaincus que ce défi sera relevé et que nous comblerons le dernier déficit de financement et permettrons à ce projet de sécurité internationale essentiel de se dérouler comme prévu.

Merci.



STATEMENT OF CANADA TO THE 95th SESSION OF THE OPCW EXECUTIVE COUNCIL

DELIVERED IN WRITING by H.E. LISA HELFAND, AMBASSADOR OF CANADA TO THE KINGDOM OF THE NETHERLANDS AND PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE OPCW

Director General, Distinguished Chair, Excellencies, Colleagues,

Three months ago, the Executive Council acted effectively and responsibly when a State Party to the Convention violated its core prohibitions. The Syrian Arab Air Force used sarin and chlorine in three instances in March 2017 in Ltamenah, adding to the long list of attacks perpetrated by the Syrian regime with a prohibited weapon of mass destruction.

The deadline imposed on Syria by the Executive Council in Decision EC-94/DEC.2 approaches. We urge Syria to fully cooperate with the Technical Secretariat. This is not a situation where small improvements are sufficient, or where symbolic gestures will appease the international community. Anything less than a complete and accurate declaration is a failure to meet the criteria set out in the Decision. Now is not the time for half measures.

The Executive Council shows its continued division on what should be a unifying issue. This is not a political battle. It is a fight for an established global norm against the use of chemical weapons. We are disappointed and dismayed that three States Parties voted against EC-94/DEC.2, and that nine States Parties abstained. None should feel comfortable permitting a State Party to violate the Convention with impunity.

Canada reiterates once again its full support for the Investigation and Identification Team. Its existence is legitimate and its work is independent, impartial, and professional, despite the obstacles and challenges it faces. We look forward to seeing its next report.

The recent assassination attempt against Alexei Navalny with a Novichok-type military-grade nerve agent is deeply troubling. Canada's Minister of Foreign Affairs stated our strong condemnation of this outrageous attack. Russian authorities must explain what happened so that those responsible may be held to account without delay.

The adoption of a Programme and Budget for 2021 must remain a top priority at next month's Conference of States Parties. The adoption of the budget must be accompanied by full and timely payment of assessed contributions by all States Parties.

Canada fully supports an omnibus decision on the budget. We understand the legitimate concerns of many State Parties about recurring challenges faced by the OPCW, not by its own fault but by the late or non-payment of assessed contributions. However, we urge State Parties to voice these concerns as part of a comprehensive conversation about the OPCW's financial situation, which has already been foreshadowed by the Technical Secretariat.

Mr. Chair, Canada remains concerned by the potential for States to use Central Nervous System (CNS)-acting chemicals for law enforcement purposes. We hope for an agreement on this issue at the 95th session of the Executive Council. This is an opportunity to once again address concerns imposed by novel chemical threats.



Mr. Chair, we are very pleased that the final gap in funding for the Centre for Chemistry and Technology is closing rapidly. In this regard, I wish to draw attention to a second Canadian contribution in the amount of CAD \$2.5 million, which raises Canada's total contribution to CAD \$10 million (€ 6,57 million). In committing this additional funding, Canada challenges other State Parties to commit the remaining €1.3 million. We are confident that the challenge will be met, and that we will enable this critical international security project to proceed.

Thank you.